



Divorce avec séparation de bien

Par **jpcherou**, le **22/04/2015** à **09:41**

Bonjour,

Mon mari veut divorcé, nous avons un contrat de mariage avec séparation de bien. De mon coté je gagne en dessous du SMIC .Il veut vendre tous ses biens également l'appartement ou nous habitons.12 ans de mariage, je suis démunie.Merci de votre réponse.

peut-il le vendre sans ma signature BARBARA

Par **cusung**, le **22/04/2015** à **09:43**

Bonjour,,

" mariage avec séparation de Bien " ,,c'est chacun pour soi,,,chacun sa vie,, bon courage,,sois pas déprimé,,il a droit si les meubles lui appartient,

Par **Visiteur**, le **22/04/2015** à **10:49**

Bonjour,

un jour, il y a 12 ans de cela, vous avez signé un papier; pas sous la contrainte ? qui disait qu'au moment de la séparation chacun garderait ses biens... et ce jour est arrivé ! désolé pour vous mais ne vous en prenez qu'à vous même !

Par **jpcherou**, le **22/04/2015** à **11:42**

merci de vos réponse mais je pensais que malgré tout je pouvais bénéficier du maintien du foyer

Par **domat**, le **22/04/2015** à **11:52**

bjr,

vous pouvez demander une prestation compensatoire qui, au vu de votre régime matrimonial,

ne prendra en compte que la disparité de revenus engendrés par votre divorce.
si vous étiez en location, vous pourriez vous faire attribuer le bail.
cdt

Par **jpcherou**, le **22/04/2015** à **13:15**

Merci de bien vouloir me répondre suite à votre envoie L'appartement appartient a mon mari par ailleurs il possède d'autres appartement avec de très bon revenu que je considère qui lui appartienne de plein droit .
Seule mon angoisse est de me retrouver a la rue

Par **sabrina_notariat**, le **23/04/2015** à **23:15**

Bonsoir , le régime de la séparation de biens correspond bien au fait que chacun des patrimoines des époux ne sont pas confondus. Autrement dit chacun de vous reprendra ses biens acquis avant le mariage. Concernant le bien dans le lequel vous habitez, il s'agit du logement de famille. Il n'aura pas le droit de vendre sans votre consentement chez le Notaire.

Cordialement.